

COORDONNÉES

140 rue Nadon
Laval (Québec) H7L 1T5
(Dans le vieux Ste-Rose, à
l'angle de la rue des Patriotes)

Téléphone : 450 622-0524
Télécopieur : 450 622-5734

Courriel : info@rfmrl.org
Site Internet : www.rfmrl.org

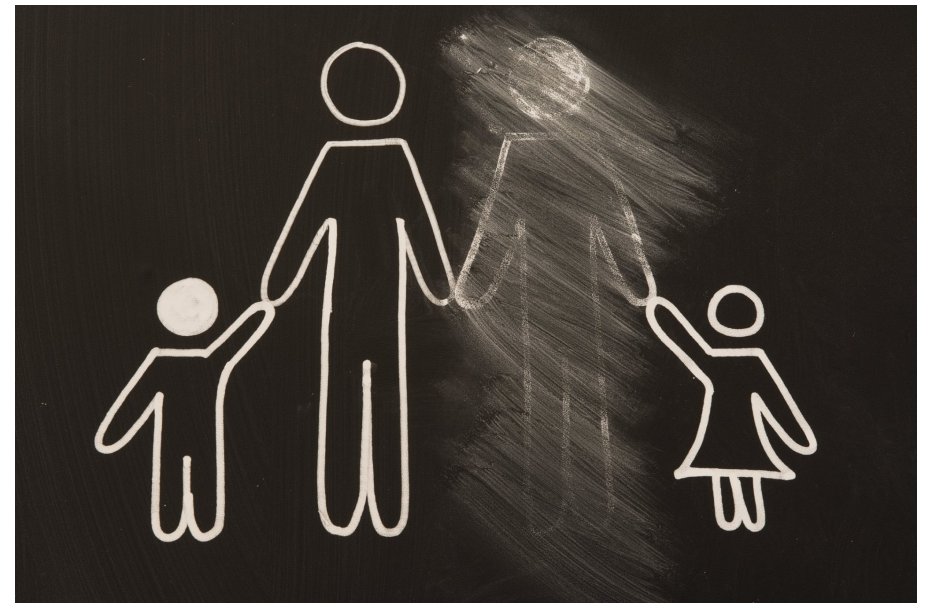
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 9h00 à 18h00
(18h à 20h sur rendez-vous seulement)

Suivez nous aussi sur



www.facebook.com/RFMRL

Aliénation parentale



**Regroupement des familles monoparentales
et recomposées de Laval**

Pour les parents vivant ou ayant vécu un contexte d'aliénation parentale
ou un contexte à risque d'aliénation parentale.

BUT

Donner aux parents vivant une situation d'aliénation parentale un endroit neutre où échanger sur la problématique et acquérir des stratégies pouvant faciliter leur quotidien.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Informer les parents sur le contexte d'aliénation parentale et les problématiques s'y rapportant.
- Informer les parents sur les différentes stratégies à adopter en tant que parent aliéné.
- Favoriser des échanges entre les participants afin de normaliser leur vécu.
- Acquérir des stratégies afin d'être mieux outillé pour aider son enfant vivant un contexte d'aliénation parentale.
- Développer des stratégies afin de prendre soin de soi en tant que parent aliéné.

DESCRIPTION



Offert en six rencontres, le groupe *Aliénation parentale* se veut un atelier de groupe de support, d'échanges et de partage d'informations se rapportant à la problématique d'aliénation parentale. Différents thèmes seront abordés tout au long des rencontres, dont les stratégies à adopter en tant que parent aliéné et les comportements à favoriser face à l'enfant et face au parent aliénant.

QU'EST-CE QUE L'ALIÉNATION PARENTALE ?

On peut expliquer la problématique d'aliénation parentale comme une alliance entre un enfant et un parent (aliénant). Cette alliance a pour but d'amener l'enfant à rompre le lien avec l'autre parent (parent aliéné).

L'aliénation parentale se concrétise par deux phases : la première est la programmation négative par le parent aliénant (dénigrement, couper les droits d'accès, conséquences si les enfants parlent de l'autre parent, déformation des souvenirs de l'enfant, exclure le parent des communications au niveau scolaire ou médical, bloquer les appels du parent avec l'enfant, etc.) et la deuxième, est la phase d'exclusion par l'enfant, qui est convaincu que d'exclure son autre parent (parent aliéné) est la chose à faire.

C'est un long processus insidieux qui est difficile à comprendre et reconnaître pour l'enfant. Certains enfants décideront de rompre la relation, car ils sont convaincus que leur parent (aliéné) est véritablement le «monstre» décrit par l'autre parent (aliénant) alors que d'autres décident plutôt de rompre la relation afin de mettre fin à la pression exercée par le parent aliénant.

Cet atelier est développé en partenariat avec le **Carrefour aliénation parentale Québec**. Pour plus d'informations sur la problématique d'aliénation parentale ou sur l'organisme **Carrefour aliénation parentale Québec**, visitez le site web www.alienationparentale.ca.

